

Floran Vadillo

Le compagnonnage en politique : une exclusive gaulliste ? Étude d'une manifestation de fidélité politique

Si désormais la science politique jouit d'une connaissance approfondie des formes de l'engagement politique, la discipline, à l'instar de la majeure partie des sciences sociales, répugne à poursuivre sa réflexion sur le terrain des sentiments, de la pure subjectivité, de l'intime¹. Ainsi méconnaît-elle certains ressorts du principe de solidarité qu'incarnent l'amitié ou la fidélité, lesquels représentent autant d'éléments explicatifs essentiels pour qui s'intéresse à la carrière d'un grand nombre d'hommes politiques, à la constitution des entourages de ces derniers, voire même à la mobilisation des citoyens.

Dans cet esprit, le gaullisme recèle encore des spécificités que les sciences humaines n'ont pas interrogées ; en effet, si le gaullisme relève principalement de l'« expérience vécue² », comme l'explique Bernard

1. Réticences confirmées et déplorées par Philippe Braud, *L'Émotion en politique : problèmes d'analyse*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996 : « penser l'émotionnel en politique constitue [...] une entreprise nécessaire pour ne pas mutiler les interprétations de la réalité ni s'enfermer dans un carcan réducteur. Mais elle se révèle d'une extraordinaire difficulté. D'abord parce qu'elle conduit à opérer une rencontre avec la psychologie, ce qui heurte de solides traditions sociologiques » (p. 10). Le professeur souligne pourtant la dimension humaine de la politique (p. 55). Sur la même thématique, mais dans un autre registre, le lecteur consultera avec amusement le second ouvrage consacré par Philippe Braud aux émotions en politique : *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin, 2007.

2. Bernard Lachaise, « Contestataires et compagnons : les formes de l'engagement gaulliste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1998, n° 60, p. 71.

Lachaise, et que « ce serait mal le comprendre que de le réduire à l'appartenance à un parti politique¹ », des pans entiers de notre vie politique demeurent par conséquent inconnus.

De fait, les gaullistes préfèrent évoquer un « compagnonnage », forme d'engagement présumée adogmatique, souple, aux contours fluctuants, à la forte capacité de subsomption et structurée autour d'une personnalité éminente ou d'une cause (voire des deux dans une perspective incarnative²). L'accent est porté sur l'expérience commune vécue, sur la solidarité née dans le partage. Le compagnonnage relève de l'informel personifié, par opposition aux partis politiques, organisations bureaucratiques inanimées au sens lamartinien.

Pourtant, on peut légitimement s'étonner de ce qu'un marqueur identitaire propre à la famille gaulliste et forgé par elle-même (comme en attestent les propos d'Yves Guéna ou de Jacques Dauer³) ait été intégré par les observateurs de la vie politique (Pierre Viansson-Ponté n'écrit-il pas : « le gaullisme est d'abord un compagnonnage⁴ ») puis par les universitaires eux-mêmes⁵ sans véritablement l'interroger, sans le passer au crible de la critique. Désormais, « gaullisme » et « compagnonnage » semblent si intimement liés qu'ils se confondent ou que, à tout le moins, on ne saurait les penser séparément⁶.

1. *Ibidem* p. 80.

2. Sur le concept d'incarnation – appliqué en particulier au gaullisme –, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de référence publié par Marc Sadoun et Jean-Marie Donegani, *La V^e République : naissance et mort*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 1999.

3. Propos cités par Bernard Lachaise dans l'un des très rares articles consacrés à cette thématique, « Qu'est-ce qu'un compagnon ? », Serge Berstein, Pierre Birnbaum et Jean-Pierre Rioux (dir.), *De Gaulle et les élites*, Paris, Fondation Charles de Gaulle/La Découverte, 2008, p. 62-63.

4. Pierre Viansson-Ponté, *Les Gaullistes : rituel et annuaire*, Paris, Seuil, 1963, p. 7.

5. Le processus est évoqué par Bernard Lachaise, « Qu'est-ce qu'un compagnon ? », *op. cit.*, p. 62-63. Il ne s'agit pas du seul cas d'adoption universitaire du vocabulaire gaulliste forgé par les acteurs eux-mêmes sans investissement supplémentaire, comme en témoigne Bernard Lachaise (*ibidem*) : « les historiens, en qualifiant les barons de "grands vassaux de la chevalerie gaulliste", adoptent finalement la définition donnée par l'un d'eux, Chaban-Delmas ».

6. Bernard Lachaise avance que le compagnonnage représente « une des composantes majeures et durables du gaullisme, survivant même au général de Gaulle » (« Qu'est-ce qu'un compagnon ? », *op. cit.*, p. 74). Il poursuit : « "compagnon" appartient à la langue gaulliste comme "camarade" appartient à la langue communiste » (*ibidem* p. 62).

Le compagnonnage en politique: une exclusive gaulliste?

Or, cette forme à la fois de sociabilité et de fidélité qu'induit le compagnonnage semble s'exprimer en dehors de la sphère gaulliste en des termes proches, voire identiques. Dans ce cadre, il apparaît impératif de questionner le concept: le compagnonnage constitue-t-il une exclusivité gaulliste dépourvue de sens lorsqu'on l'applique à d'autres mouvements politiques dans la mesure où la notion décrit une forme méta ou supra-politique comme l'avancent les gaullistes eux-mêmes?

En substance, il s'agit à la fois d'interroger la genèse du concept, la pertinence de son caractère protéiforme et universalisant ainsi que son applicabilité à d'autres contextes politiques français. Car l'invocation d'un «compagnonnage» gaulliste n'est pas chose anodine et s'inscrit dans le cadre d'une rhétorique et d'une conception du politique historicisées et propres à cette famille politique. Toutefois, ceci n'entrave en rien sa transposition analytique.

Le compagnonnage: un projet politique né au cœur de la Seconde Guerre mondiale

La première forme de compagnonnage liée au général de Gaulle naquit dans les premiers mois de la Seconde Guerre mondiale. Alors même que le régime de Vichy accaparait l'ordre de la Légion d'honneur ou la croix de guerre et les utilisait comme un véritable moyen de propagande pour sa cause, la nécessité s'imposait au chef de la France libre de créer une décoration pour récompenser et exalter les faits de guerre dans le droit fil du projet napoléonien. L'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940¹ crée donc l'ordre de la Libération dont les récipiendaires se nomment «compagnons de la Libération» (le terme «croisé» ayant été jugé trop religieusement connoté).

De fait, le nouvel ordre apparaît «d'abord [comme] une exigence de la guerre, une nécessité militaire²» qui s'éteindra peu après le second conflit mondial, en janvier 1946³. Sur les 1 038 compagnons nommés, 260 l'ont été à titre posthume et 65 sont morts pour la France. Il

1. Consultable sur le site très documenté de l'ordre de la Libération: [http://www.ordredelaliberation.fr/fr_doc/1_3_texte.html].

2. Pierre Miquel, *Compagnons de la Libération*, Paris, Denoël, 1995, p. 7.

3. Deux dérogations furent octroyées, en 1958 et 1960, à Winston Churchill et au roi George VI (Voir *Ibidem*, p. 27).

Les Gaullistes

convient d'ajouter à cette liste 18 unités militaires et 5 lieux (Grenoble, Nantes, Paris, Vassieux-en-Vercors, l'île de Sein).

Sociologiquement ou politiquement, l'ordre se révèle extrêmement composite et seule la volonté de combat unit tous ses membres (bien que tous ne placent pas les mêmes objectifs derrière ce vocable¹; le « ciment du danger² » constitue un lien plus universel).

Mais cette « chevalerie des temps modernes³ » peut en réalité s'assimiler à une « chevalerie gaulliste⁴ » tant l'ordre est intimement lié au gaullisme de guerre⁵. Car Charles de Gaulle demeure le seul et unique grand maître de l'Ordre et prononce lui-même les admissions (qui résultent pour la plupart de propositions faites par des tiers ou de la prise de connaissance de faits d'armes). Il s'agit en réalité de « constituer autour du Général une force morale unie⁶ » composée de combattants valeureux et exemplaires qui, par conséquent, jouissent du privilège d'appartenir à la garde rapprochée, à l'hétairie du chef de la France libre. Le terme « compagnon », préféré à celui de « croisé », symbolise cette proximité, cette intimité, voire cette communion ainsi créée avec le Héros, le guerrier suprême⁷.

Car ce sentiment ne possède aucune traduction praxique, il exprime plus une proximité idéelle que physique⁸, il s'agit d'une communauté de valeurs que fondent des hommes qui aspirent, par le combat, à créer une communauté humaine avant que d'incarner la France elle-même. L'ordre de la Libération et son incidence compagnonnique confèrent une matérialité à ces aspirations; dans ce cas, le ressort symbolique fonctionne pleinement et à juste titre. En ce sens, le

1. *Ibidem* p. 300.

2. *Ibidem*.

3. Guillaume Piketty, « Ordre de la Libération », François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la résistance: résistance intérieure et France libre*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 1015.

4. Pierre Viansson-Ponté, *Les Gaullistes: rituel et annuaire*, *op. cit.*, p. 73.

5. Nous reprenons de manière provisoire la distinction entre « gaullisme de guerre » et « gaullisme politique », devenue classique.

6. Pierre Miquel, *Compagnons de la Libération*, *op. cit.*, p. 298.

7. Sur l'importance de la figure du héros dans la rhétorique gaullienne, se reporter à l'excellent article de Jean-Baptiste Decherf, « De Gaulle et le jeu divin du héros. Une théorie de l'action », *Raisons politiques*, février 2007, n° 26, p. 217-233.

8. Pierre Miquel, *Compagnons de la Libération*, *op. cit.*, p. 14. Idée confirmée par Véronique Bedin, « Choix des collaborateurs du général de Gaulle à Matignon: juin 1958-janvier 1959 », Gilbert Pilleul (dir.), *L'Entourage et de Gaulle*, *op. cit.*, p. 78.

Le compagnonnage en politique : une exclusive gaulliste ?

gaullisme de guerre représente bien une « expérience vécue » dont le compagnonnage est l'expression la plus symbolique, mais également la plus opérante.

Ces considérations posées, affleure dès lors l'intrinsèque « ambiguïté du compagnonnage¹ » qui reflète celle du gaullisme lui-même dans la mesure où « il consacre l'exploit, mais aussi le rôle de l'homme dans le mouvement gaulliste² » ; car le gaullisme de guerre dépasse la simple expérience militaire vécue et présente un versant éminemment politique.

La distinction gaullisme de guerre/gaullisme politique s'en trouve donc atténuée : s'il apparaît indéniable qu'une césure existe entre la période s'étendant du 18 juin 1940 à 1947 (date de création du RPF) et celle postérieure à 1947, et que cette césure justifie l'opposition entre les deux formes précitées du gaullisme, il serait à nos yeux illusoire d'exclure toute forme d'activité politique à l'époque du gaullisme de guerre. En effet, et bien que l'activité politique induise la division alors même que le gaullisme se pose en unanimité³, le combat que mena Charles de Gaulle sur le plan militaire trouva dans la sphère politique une naturelle continuation (inversant de ce fait la maxime clausewitzienne). Dans ce cadre, l'idée de compagnonnage ne perd aucunement de sa vigueur mais doit quelque peu tordre la réalité pour maintenir vive l'idée de communauté soudée autour de De Gaulle.

S'il paraît obvie que le compagnonnage s'inscrit au cœur du projet politique du chef de la France libre, ses objectifs se révèlent pluraux : il s'agit dans un premier temps de contrer la propagande pétainiste et de souder (créer) la communauté des « résistants » de la France libre ; ce dernier but s'impose comme une condition vitale pour crédibiliser la position de Charles de Gaulle à l'égard des Alliés⁴ et démontrer que le Général n'agit pas en homme seul. Or, que peut-on envisager de mieux, dans ce contexte guerrier, qu'un compagnonnage qui rassemble ce qui est éparé et valorise des faits d'armes tel celui de Bir-Hakeim...

1. Pierre Miquel, *Compagnons de la Libération*, op. cit., p. 109.

2. *Ibidem* p. 109.

3. Sur ce point, se reporter à l'ouvrage précité de Marc Sadoun et Jean-Marie Donegani, ou encore à Jean-Baptiste Decherf, « Quand un seul est un peuple : le fantasme du grand incarnateur », *Les Cahiers de psychologie politique* [En ligne], juillet 2008, n° 13.

4. Pierre Miquel, *Compagnons de la Libération*, op. cit., p. 31-32.

Le compagnonnage ne relève donc pas uniquement de l'expérience vécue mais bien d'un projet politique (il en est le bras armé).

Dans un second temps, le compagnonnage, en s'étendant à la résistance intérieure, a pour ambition d'unifier toutes les composantes de la Résistance. Il est évocateur de noter que, jusqu'en 1943-1944, très peu de résistants intérieurs ont été distingués et que, en fin de compte, seul un quart des compagnons appartient à la résistance intérieure¹ (notamment grâce aux nombreuses admissions décrétées à la fin du conflit et jusqu'en 1946²). Ainsi, alors que de Gaulle se soucie de coordonner la résistance intérieure depuis Londres, il étend les distinctions de l'ordre de la Libération à ceux qu'il entend diriger et qui manifestent des réticences. L'intégration de la résistance intérieure (A) dans le compagnonnage de l'ordre de la Libération (B) pourtant fortement marqué par son caractère gaulliste (C) permet donc de poser l'équation suivante: si $A=B$ et que $B=C$, alors $A=C$; il en résulte que le gaullisme s'impose comme la force de subsumption de toutes les formes de résistance. Nous nous trouvons en présence d'une entreprise unanimiste qui s'accompagne d'une volonté d'incarnation de la France elle-même par le général de Gaulle. À ce titre, le Général veillait à ne point nommer d'hommes politiques dans l'Ordre tout en respectant de délicats équilibres afin de préserver son image d'unificateur³.

Précisément, cette entreprise d'unification de la Résistance (et donc la perte de la spécificité et de l'autonomie de la résistance intérieure) justifie la féroce opposition de François Mitterrand au général de Gaulle, pour ne citer que l'exemple du futur président socialiste de la République gaullienne. Toutefois, la majorité des combattants finit par accepter « le gaullisme [comme] un symbole nécessaire⁴ » selon les mots d'Emmanuel d'Astier, comme « l'image emblématique de leur lutte⁵ » à l'instar de Jean Moulin, comme une indispensable synecdoque. Cependant, plutôt que de se désigner gaulliste, être compagnon de la Libération (c'est-à-dire compagnon du Général) facilite l'entreprise en même temps qu'elle la dote d'une aura symbolique forte et indéniablement justifiée.

1. Guillaume Piketty, « Ordre de la Libération », *op. cit.*, p. 1015.

2. Entre 1945 et 1946, on assistera à près de 530 nominations sur les 1038 que compte l'ordre, Pierre Miquel, *Compagnons de la Libération*, *op. cit.*, p. 33.

3. *Ibidem*.

4. *Ibidem* p. 228.

5. *Ibidem* p. 299.

Le compagnonnage en politique : une exclusive gaulliste ?

Le compagnonnage induit par l'existence de l'Ordre de la Libération présente donc un caractère protéiforme : il possède une spécificité militaire et historique irréductible ; de ce fait, il se confond avec l'entreprise militaire gaulliste et s'intègre à l'entreprise politique. Il est tout à la fois un ordre concret, la matérialisation d'une expérience vécue, un symbole, un but et un moyen d'atteindre ce but. Le contexte guerrier lui fournit un substrat et une raison d'être en adéquation avec la symbolique et l'étymologie du concept ; il convient de s'interroger sur sa permanence dans une autre configuration historique et politique.

Les limites de l'extensibilité notionnelle du compagnonnage dans la rhétorique gaulliste

Dans son analyse du compagnonnage gaulliste, Bernard Lachaise dénombre trois formes successives ou cumulatives mais non excluant¹ : le compagnonnage de guerre (celui de l'élite qui dispose d'un lien supposé direct et personnel avec De Gaulle²), celui du combat politique à partir de 1947 (la foule des militants gaullistes), celui de fidélité (les gaullistes non militants). L'historien justifie sa démonstration en partant du principe qu'« être compagnon, c'est s'engager en faisant le choix du général de Gaulle³ » quelle que soit la période.

Si l'universitaire évoque une césure entre le gaullisme de guerre et le gaullisme politique en 1947⁴, en matière de compagnonnage, il reconnaît toutefois une continuité avec la France libre qui, à défaut d'être totale – puisque « le compagnonnage [aurait] puisé très au-delà des seuls bataillons de la Résistance⁵ » –, s'illustre par son intensité⁶.

Les trois formes relevées précédemment semblent donc s'interpénétrer et se placer sur un même *continuum*. Pourtant, Bernard Lachaise précise que seuls 14% des compagnons ont choisi le militantisme politique et que la moitié de ceux-ci s'inscrit dans la famille gaulliste⁷. Il souligne également les ruptures survenues au sein des compagnons

1. Bernard Lachaise, « Qu'est-ce qu'un compagnon ? », *op. cit.*, p. 63.

2. Bernard Lachaise, « Contestataires et compagnons [...] », *loc. cit.*

3. Bernard Lachaise, « Qu'est-ce qu'un compagnon ? », *op. cit.*, p. 63.

4. *Ibidem* p. 73.

5. *Ibidem* p. 68.

6. *Ibidem* p. 66.

7. *Ibidem*.

face à l'engagement politique du Général lors de la création du RPF, en raison de sa stratégie sous la IV^e République, de ses préférences institutionnelles, de la question algérienne (l'opposition confine parfois à la haine) ou du positionnement concernant le clivage droite/gauche¹. En substance, l'historien met en exergue le caractère composite, voire clivé, de l'ordre.

Par conséquent, l'absence de cohésion politique des compagnons de la Libération, quand il ne s'agit que d'opposition au gaullisme, ne permet pas d'établir un lien direct entre les différentes formes de compagnonnage. Force est de constater que l'engagement pour le général de Gaulle en 1940 (un engagement parfois contraint par la nécessité, comme nous l'avons rappelé) ne recouvre que très partiellement l'engagement pour Charles de Gaulle en 1947 et après; les circonstances sont radicalement différentes et, par conséquent, la nature du lien qui unit de Gaulle à ses compagnons change du tout au tout.

Car la continuité revendiquée et supposée unir les différentes formes de compagnonnages gaullistes (le pluriel nous paraît indispensable désormais) de la Résistance jusqu'à la V^e République correspond en réalité à une stratégie politique, une volonté de dramatisation ou d'héroïsation² de l'homme politique qu'incarne désormais l'ancien chef de la France libre (l'homme du 18 juin). À ce titre, le professeur Lachaise reconnaît que le gaullisme de guerre a été symboliquement réactivé en 1958 pour le plus grand profit de Charles de Gaulle³.

Certes, des compagnons de la Libération deviennent des compagnons politiques du Général et, pour eux, il existe une continuité dans l'engagement; mais l'élément ne permet pas de maintenir l'argument d'une continuité, seule la fidélité perdure et les hommes passent d'une forme très particulière de compagnonnage à une autre.

Car en dépit de ces ruptures, de cette discontinuité compagnonnique, il nous paraît particulièrement heuristique d'utiliser la notion de compagnonnage en politique. Si, comme l'indique Carl Schmitt dans l'ouvrage *La Notion de politique*, l'ordre politique repose fondamentalement sur l'opposition ami/ennemi et que, par conséquent, l'antagonisme structure les rapports sociaux, alors le principe de soli-

1. Bernard Lachaise, « Contestataires et compagnons [...] », *loc. cit.*

2. Se reporter à l'article précédemment cité de Jean-Baptiste Decherf, « De Gaulle et le jeu divin du héros [...] », *op. cit.*

3. Bernard Lachaise, « Qu'est-ce qu'un compagnon? », *op. cit.*, p. 73.

Le compagnonnage en politique: une exclusive gaulliste?

darité, voire celui de fidélité, trouve toute sa mesure puisqu'il préside à l'édification de blocs certes opposés, mais respectivement unifiés par leur opposition, des blocs intrinsèquement soudés. Dans cet esprit, le compagnonnage s'illustre par sa capacité à saisir l'organisation des rapports politiques, à décrire les formes d'engagement induites par le combat politique, l'adversité et le partage dans la durée d'un même idéal.

Toutefois, une interrogation perdue à propos de la population concernée par cette vision agonistique de la vie politique: s'agit-il d'une nation entière opposée à une autre comme le pensait Hegel? S'agit-il d'une nation scindée en deux, par un clivage droite-gauche par exemple? Ou s'agit-il enfin d'états-majors politiques qui se combattent dans le cadre du naturel jeu démocratique?

Il est indéniable que la dernière proposition correspond mieux aux fondamentaux de notre vie politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La théorie schmittienne ne perd rien de sa pertinence (seulement de sa vigueur et de son caractère universalisant) et prend une couleur beaucoup plus sociologisante (micro-sociologisante en l'occurrence)¹.

Cette réflexion théorique participe à invalider la thèse d'un compagnonnage gaulliste étendu aux militants et à tous les Français en définitive (puisque tout le monde a été, est ou sera gaulliste selon le Général lui-même). Mais au-delà même de cette construction, on constate indubitablement les limites de l'extensibilité du concept sous peine de le voir s'affadir et perdre toute portée heuristique. Désigner le militantisme ou la sensibilité gaulliste comme un compagnonnage contribue à vider de leur substance chacun des trois vocables.

Car l'idée de partage et d'intimité (psychique à défaut d'être physique) s'accorde mal avec la multitude, avec toute une nation. Le compagnonnage suppose une finitude du groupe concerné. Qualifier de compagnonnage le militantisme et la sensibilité gaullistes revient à

1. Ne retenant que cette troisième possibilité, Philippe Braud analyse: cette dichotomie « suppose une activité permanente de cristallisation identitaire, que rend possible une interpénétration conflictuelle fluide des représentations de soi et des représentations d'autrui. Des "acteurs collectifs" en surgissent, effets émergents des interactions vécues dans le langage et dans les pratiques; des clivages se dessinent à partir de ces repères: groupes amis/groupes hostiles, alliés virtuels/adversaires potentiels, permettant d'identifier des camps et de constituer des systèmes d'alliances. Le sentiment d'avoir des identités différentes importe plus que le contenu de ces différences, voire leur existence », *L'Émotion en politique, op. cit.*, p. 185-186.

participer involontairement à l'entreprise symbolique gaulliste, à naturaliser des concepts politiques stratégiques qui n'ont d'existence que performative.

Nous avons déjà évoqué l'entreprise unanimiste mise en place par les gaullistes ; il s'agit de prôner le rassemblement de tous les Français, le dépassement des divisions politiques, dans le but de mettre en exergue le lien direct qui unit Charles de Gaulle avec le peuple, cette intimité qui s'étend jusque dans les tréfonds des consciences, cette capacité à faire corps avec la nation. Marc Sadoun et Jean-Marie Donegani décèlent dans ce projet une volonté incarnative, de Gaulle incarne la France, il est la France¹.

Or, dans cet esprit, le compagnonnage, en étendant le lien d'intimité au peuple tout entier et en créant une communauté, accomplit une œuvre symbolique indispensable. Forme supra ou métapolitique par essence, il rejette toutes les divisions politiques. Par ailleurs, en réactivant la mythologie du gaullisme de guerre, il travaille à la perpétuation de l'extraordinaire (de la dramatisation) nécessaire pour gouverner². Chez de Gaulle, l'homme du 18 juin n'a jamais cédé le pas à une autre représentation politique plus routinisée. L'extraordinaire est une nécessité.

L'entreprise ne se limite pas à des aspects uniquement symboliques dans la mesure où les militants gaullistes eux-mêmes se revendiquaient compagnons³ et que la carte d'adhésion au RPF s'intitulait, en 1954, « carte de compagnon du rassemblement⁴ ». La question se pose désormais de savoir si l'on doit donner valeur de concept historique à la revendication gaulliste ; la revendication d'un compagnonnage, la mise en place d'éléments symboliques accréditant son existence suffisent-elles à ériger le militantisme et la sensibilité gaullistes en compagnonnage ? Nous ne le croyons pas ; le ressenti des acteurs,

1. Sur ce point, se reporter à l'ouvrage précité de Marc Sadoun et Jean-Marie Donegani. Pour une analyse des écrits du général de Gaulle qui fournissent des arguments supplémentaires en support de cette thèse, se reporter aux articles précités de Jean-Baptiste Decherf. Dans un autre registre, Bernard Lachaise évoque une personnalisation, un culte du chef, entretenus par divers biais, dans « Contestataires et compagnons [...] », *op. cit.*, p. 74 et 76.

2. Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun, *La V^e République [...]*, *op. cit.*, p. 10 ; on lira également avec profit : Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun, « Des institutions en crise », *Le Débat*, septembre-octobre 1999, n° 106.

3. Bernard Lachaise, « Qu'est-ce qu'un compagnon ? », *op. cit.*, p. 62.

4. *Ibidem*.

Le compagnonnage en politique : une exclusive gaulliste ?

des citoyens, ne crée pas la réalité historique, mais une réalité sensible, subjective, qu'il convient de considérer sans la survaloriser.

En revanche, nous agréons parfaitement l'assertion de Bernard Lachaise lorsqu'il évoque les « compagnons de l'entourage¹ » (groupe qui englobe et dépasse les « barons »). Il s'agit, à notre sens, de l'acception la plus adéquate du concept, la mieux adaptée pour décrire ce cercle des fidèles du général de Gaulle qui l'ont soutenu en 1947 (voire auparavant²), pendant sa traversée du désert, en mai 1958 ou sous la V^e République, de manière successive ou cumulative. Les épreuves politiques ont créé ou renforcé un lien entre ses hommes et le Général, ont généré une intimité intellectuelle qui ne se fonde néanmoins pas sur l'égalité; l'expression de la fidélité est ici univoque, ce qui différencie intrinsèquement le compagnonnage politique du compagnonnage militaire ou ouvrier (l'expérience commune crée des liens de solidarité égalitaires).

On pourrait à ce titre considérer le compagnonnage comme une déclinaison de la communauté charismatique théorisée par Ian Kershaw³, laquelle se caractérise notamment par l'existence de « liens de fidélité personnelle de nature archaïque et quasi féodale découlant de [la reconnaissance par les membres de la] mission⁴ » de leur guide. Tout se structure donc autour du triptyque « héroïsme, grandeur et mission d'un chef proclamé⁵ ». Car, selon l'historien britannique, « le concept de Max Weber présente l'avantage de considérer le "charisme", non pas comme une qualité inhérente à un individu, mais comme un attribut procédant de la façon dont il est subjectivement perçu par ses "adeptes"⁶ ». Par conséquent, le « pouvoir [de celui-ci] émane [...] des attentes placées en lui par ceux qui l'entourent⁷ ».

En somme, nous considérons qu'il n'existe pas un mais deux compagnonnages gaullistes concernant respectivement les compagnons de la Libération et le cercle des fidèles du Général qui ont œuvré à ses côtés immédiats à partir de 1947.

1. *Ibidem* p. 72.

2. Sans remonter toutefois au-delà de la Seconde Guerre mondiale; à ce titre, Gaston Palewski déclare être quasiment la seule personne à avoir côtoyé Charles de Gaulle avant la guerre dans Gilbert Pilleul (dir.), *L'Entourage et de Gaulle, op. cit.*, p. 41.

3. *Hitler: Essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 2001.

4. *Ibidem* p. 42. L'auteur évoque également une « foi quasi religieuse » de l'entourage envers le chef (*Ibidem* p. 73).

5. *Ibidem* p. 15.

6. *Ibidem*.

7. *Ibidem*.

Les deux formes d'engagement et de fidélité sont marquées par une discontinuité et des différences principielles même si certains agents peuvent avoir appartenu aux deux. En revanche, nous préférons exclure de l'expérience compagnonnique le militantisme et la sensibilité gaullistes; les deux termes suffisent à décrire le phénomène politique concerné, en dépit du discours des acteurs eux-mêmes.

Ces considérations prises en compte, demeure pendant l'interrogation sur la possibilité de transposer ce concept à une expérience autre que gaulliste.

Le compagnonnage ou l'expression de la fidélité en politique: l'exemple de la composition des entourages présidentiels (1974-2002)

Est-il envisageable de rencontrer la même expression d'une fidélité de nature archaïque et quasi féodale à l'égard d'un homme politique autre que Charles de Gaulle? Le compagnonnage ne peut-il qu'être gaulliste? Ces deux questions se heurtent au sens commun qui tendrait à répondre par la négative; pourtant, cette forme à la fois de sociabilité et de fidélité qu'induit le compagnonnage semble s'exprimer en dehors de la sphère gaulliste en des termes proches, voire identiques.

Sans évoquer à nouveau la théorie schmittienne, il est indéniable que certains hommes politiques structurent autour d'eux (sciemment ou inconsciemment) des réseaux de fidélité, des équipes de janissaires qui montent au combat pour la défense du chef politique qu'ils entendent servir (les journalistes font fréquemment écho à l'existence de « porte-flingues » ou créent des adjectifs qualificatifs à partir de noms propres: pompidolistes, giscardiens, miterrandistes...).

Pour des raisons pratiques, il nous est impossible de nous livrer à une étude des cercles de fidélité dans l'ensemble de la vie politique quinto-républicaine. En revanche, nous avons pris le parti d'évoquer un sujet très inégalement traité par les sciences humaines: les entourages politiques, et notamment ceux des présidents de la République¹.

1. Il s'agit du cœur de notre thèse de doctorat menée sous la direction de Pierre Sadran, à Sciences Po Bordeaux: Floran Vadillo, «La présidence de la République et l'exercice du pouvoir en France: le cas de la gestion de la lutte antiterroriste par l'entourage présidentiel (1974-1997)».

Le compagnonnage en politique : une exclusive gaulliste ?

En effet, lors de la constitution de ces équipes de travail, un des facteurs de recrutement réside dans la fidélité affichée au chef de l'État. Néanmoins, le compagnonnage implique une fidélité absolue éprouvée par la durée et les vicissitudes, une intimité avec le chef politique.

Si nous concentrons notre attention sur les 46 conseillers de Valéry Giscard d'Estaing, les 130 de François Mitterrand¹ ou les 61 de Jacques Chirac (pour la période 1995-2002)², nous pouvons observer des profils de conseillers similaires : il s'agit d'individus qui accompagnent le président de la République depuis de longues années et l'ont notamment assisté lors des étapes majeures de sa carrière et, très fréquemment, dès ses débuts.

Pour le président Giscard, nous citerons les cas de Victor Chapot (depuis 1959), Claude Pierre-Brossolette (depuis 1950 à l'ENA) ou Jean Sérisé (depuis 1954 dans les antichambres ministérielles³). Tous trois sont nés dans les années 1920⁴, à l'instar de Valéry Giscard d'Estaing (1926), et ont été nommés par arrêté présidentiel dès mai 1974. Et alors que les conseillers présidentiels restent à l'Élysée en moyenne 37,7 mois, les trois hommes bénéficient d'une moyenne de 51 mois⁵.

Concernant François Mitterrand, la liste est beaucoup plus longue ; on citera les noms de Jacques Attali, Maurice Benassayag, André

1. Nous n'avons pas pris en compte les neuf conseillers pour lesquels nous n'avons trouvé aucun arrêté de nomination publié au *Journal officiel*.

2. À l'exclusion de l'état-major particulier de la présidence et des secrétariats pour les trois présidences.

3. Frédéric Tristram, « Un instrument politique mal assumé ? L'entourage de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée de 1974 à 1981 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, n° 8, p. 10.

4. Victor Chapot est né en 1916, Claude Pierre-Brossolette en 1928 et Jean Sérisé en 1920.

5. Sans doute faudrait-il revaloriser ces chiffres en considérant la permanence officieuse de Victor Chapot et de Bernard Rideau. On obtient alors une moyenne de 38,9 mois pour les conseillers dans leur ensemble et de 64,7 mois pour les « compagnons ». Toutefois, si l'on calcule les moyennes de permanence à l'Élysée des conseillers ayant précédemment fréquenté le cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances (13 personnes), on obtient 51,1 mois (54,2 en intégrant la présence officieuse de Victor Chapot). Dans le détail, les conseillers jouissant d'une année d'expérience au cabinet de la rue de Rivoli séjournent en moyenne 52,3 mois à l'Élysée, ceux qui ont une expérience de deux ou trois ans demeurent en moyenne 49,2 mois, et ceux qui ont passé cinq années et plus auprès du ministre des Finances, 51,2 mois (59,4 si l'on prend en considération la présence de Victor Chapot). On observe donc une prime à l'expérience partagée, voire à la fidélité.

Cellard, Jean-Claude Colliard, Paule Dayan, Pierre Dreyfus, Nathalie Duhamel, Jean Glavany, François de Grossouvre, Paul Guimard, Jean Kahn, Paul Legatte, Guy Penne, André Rousselet, Charles Salzmänn, Laurence Soudet, Hubert Védrine.

Parmi eux, on distingue clairement deux cercles de compagnons mitterrandiens: le premier compte les fidèles qui ont connu le ministre de la IV^e République (Dreyfus, Guimard, Legatte, Rousselet, ou Soudet) ou ont participé aux combats de la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste) et de la campagne de 1965 (Cellard, Grossouvre, Kahn, Penne, Salzmänn); ils présentent comme caractéristique commune d'être nés avant 1935¹. Le second cercle se compose d'une partie des « sabras » à l'origine de l'organisation du Parti socialiste dans les années 1970 (Jacques Attali, Maurice Benassayag, Jean-Claude Colliard, Paule Dayan, Nathalie Duhamel, Jean Glavany et Hubert Védrine). Tous sont nés dans les années 1940.

La durée moyenne de leur présence à l'Élysée atteint 74,8² mois contre 51,7³ mois pour les conseillers mitterrandiens.

Enfin, pour Jacques Chirac, s'imposent les noms de Bertrand Landrieu, Annie Lhéritier, Jérôme Monod, Roger Romani, Jacques Toubon, Maurice Ulrich qui, depuis les années 1970 (correspondant à l'essor de la carrière ministérielle de Jacques Chirac) accompagnent le président de la République et le servent presque sans intermission. A nouveau, on observe que les conseillers élyséens dans leur globalité demeurent moins longtemps au service du président de la République (43,5 mois) que les compagnons (56,5 mois⁴).

Nous retrouvons donc les critères cités précédemment, à savoir la présence d'une poignée d'hommes dans les combats politiques aux côtés immédiats du chef politique et sur la durée (soit dès le début de sa carrière politique, soit à partir de certaines étapes déterminantes). Leur fidélité apparaît constante, sans faille; au sein de la présidence de la République, ils incarnent une certaine stabilité de l'entourage, un

1. Et, pour la majorité d'entre eux, dans les années 1920.

2. 52,5 mois pour le premier cercle des « anciens » et 106,7 pour les « sabras ».

3. 61,7 mois pour les conseillers nommés sous le premier septennat (et pouvant, de fait, se maintenir sous le second septennat) et 38 mois pour les conseillers nommés après mai 1988.

4. Cette moyenne occulte quelque peu la complexité du phénomène puisque trois compagnons restent auprès de Jacques Chirac pendant tout le premier septennat, et Jérôme Monod n'est appelé qu'en 2000.

noyau dur qui accompagne le chef de l'État plus longtemps que les autres conseillers.

En outre, ces individus jouissent, dans leur immense majorité, de postes à responsabilité (conseillers techniques éminents, secrétaires généraux de l'Élysée, directeurs ou chefs du cabinet) ou prestigieux ; dans cette catégorie, nous intégrons les conseillers auprès, conseillers spéciaux ou conseillers du Président de la République, mais surtout le titre de « chargé de mission auprès du Président de la République ». Ce titre fut créé par Georges Pompidou à l'attention de Pierre Juillet¹ et décerne à son récipiendaire une partie de l'influence supposée du conseiller pompidolien².

En somme, il n'est donc pas inepte de transposer le principe de compagnonnage à d'autres contextes politiques que celui du gaullisme. Les qualités du concept se révèlent éminemment heuristiques pour décrire l'organisation des réseaux de fidélité en politique. Dans cet ordre d'idées, François Mitterrand déclarait :

le monde d'aujourd'hui, y compris les nations les plus modernes sur le plan de l'évolution de la science et de la technique, continue d'être un conglomérat de tribus. Les partis politiques sont des tribus, avec leurs mots de passe : amitié, solidarité, compagnonnage. [...] Mais ce n'est pas de l'amitié. Cela veut dire simplement qu'on est du même clan, du même sang³.

Cette analyse « profane » rejoint parfaitement (si l'on excepte l'usage de certains vocables) les conclusions par nous énoncées précédemment sur la valeur du concept de compagnonnage dans l'étude de la vie politique.

1. Samy Cohen, *Les Conseillers du Président : de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, PUF, 1980, p. 30-31.

2. Nous avons précédemment consacré une étude à ce phénomène : Floran Vadillo, « Entre ombres et lumière : les éminences grises des présidents de la République ou la nécessaire visibilité de l'invisible et de l'inexistant », communication à la journée d'étude doctorale « Les acteurs invisibles de la politique » organisée par l'Association des jeunes politistes de Bordeaux, le 14 janvier 2010 à Sciences Po Bordeaux. Se reporter également à notre article : « Personnalisation et pratiques du pouvoir dans le monde du renseignement et de la sécurité (II) : François de Grossouvre à l'Élysée : un chargé de missions auprès du Président de la République ? », *La Revue administrative*, Paris, Economica, avril-mai 2010, n° 374, p. 189-196.

3. « Les paroles et le silence », entrevue sur l'amitié dans la revue *Autrement*, juin 1982, n° 41.

Les Gaullistes

Grâce à la mise en exergue de la genèse des différentes formes de compagnonnages gaullistes, nous avons pu isoler deux phénomènes similaires dans leur mécanique interne (une fidélité éprouvée par les événements à l'égard d'un homme) mais néanmoins sans véritable lien successoral, sans continuité. Le compagnonnage de guerre s'illustre par sa capacité à décrire une réalité en action, à incarner un objectif en même temps qu'une stratégie politique; d'un autre côté, le compagnonnage politique, restreint à un cercle de fidèles en relation directe avec le général de Gaulle, représente un exemple d'organisation humaine extrêmement intéressant que l'on ne saurait dénaturer en étendant démesurément ses contours; et cela, en dépit même de la rhétorique gaulliste et des déclarations des acteurs qui participent d'une entreprise symbolique incarnative.

Le compagnonnage fonctionne comme la manifestation d'une communauté charismatique et, par conséquent, présente un caractère relativement répandu. L'étude de la composition des entourages présidentiels de 1974 à 2002 démontre que les fidèles historiques constituent près de 10% des membres élyséens¹. Le concept gagne donc en teneur heuristique pour décrire les liens qui unissent des hommes et des femmes que le combat politique soude durablement sans pour autant en faire des amis, tant la relation créée repose sur une base inégalitaire, une relation de dévotion, un dévouement univoque.

L'étude des sentiments en politique ouvre en conséquence des perspectives non négligeables car si l'on considère avec Schmitt que la politique repose sur l'antagonisme ami/ennemi, les relations des amis entre eux recèlent des trésors de complexité.

1. Respectivement 6,5 % pour l'entourage de Valéry Giscard d'Estaing, 13,1 % pour celui de François Mitterrand et 9,8 % pour celui de Jacques Chirac.